RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CNPF

Appel à candidature
à un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Nouvelle-Aquitaine

Intitulé du poste :	**Technicien forestier territorial** (H/F)
Type de contrat :	**CDI à temps complet** de droit public, selon statut des personnels du CNPF (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
Catégorie d'emploi :	B
Rémunération :	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPF (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent ou grilles fonction publique de l'Etat. **Fourchette : entre 31.6 K€ et 41.2K€** brut annuel
Résidence administrative :	Lembras (24)
Prise de poste prévue :	**1er mars 2024**

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- un échelon national, la Direction générale ;
- un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- un service dédié au développement du Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La Nouvelle-Aquitaine est la première région forestière française. Elle représente 25 % des forêts privées métropolitaines avec près de 2,9 millions d'hectares. Les forêts de la région sont privées à 91%. Le CNPF Nouvelle-Aquitaine avec une équipe de plus de 70 collaborateurs, occupe une place prépondérante dans le paysage forestier néo-aquitain. Son siège régional est à Bordeaux ; l'antenne de Dordogne (trois techniciens titulaires et un ingénieur, épaulés par deux conseillers forestiers de la Chambre d'agriculture) est basée à Lembras.

Description du poste

Sous l'autorité du directeur et de l'ingénieur en charge du massif Dordogne-Garonne, la mission du (de la) technicien(ne) s'intègrera en priorité au sein du dispositif déjà en place sur la Dordogne et pourrait ponctuellement déborder sur les départements limitrophes. Il/elle sera chargé(e) des missions et responsabilités suivantes notamment dans le contexte d'abaissement du seuil d'assujettissement des PSG à 20ha :

- Promotion des documents de gestion durable, instruction et suivi des Plans Simples de Gestion (PSG), des Codes de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS) et des demandes de coupes ;
- Apporter un appui technique à la cellule administrative de traitement des DGD (traitement des dossiers, préparation et suivi des Conseils de Centre, appels des Plans Simples de Gestion,…)
- Participation aux actions de vulgarisation et de formation des propriétaires via les groupements de Développement Forestiers et le FOGEFOR Dordogne notamment ;
- Conseils technico-économiques aux propriétaires forestiers dans le choix des opérations sylvicoles à réaliser ;
- Incitation au regroupement des propriétaires forestiers ;
- Relations avec les organisations professionnelles, les partenaires du CRPF et les élus locaux ;
- Participation à la mise en place et au suivi de placettes du réseau expérimental ;
- Participation à des projets / études départementaux ou régionaux…

Profil recherché

Formation – expériences

- Brevet de technicien supérieur forestier avec expérience, ou diplôme équivalent ;
- Expérience opérationnelle en matière de développement en forêt privée fortement souhaitée ;
- Maîtrise des outils informatiques de base, maîtrise des SIG (logiciel QGIS).

Compétences et qualités requises

- Aptitudes physiques au travail de terrain ;
- Bonnes capacités de synthèse et rédactionnelles ;
- Esprit d'initiative, sens de l'organisation et du contact humain, autonomie et travail en équipe ;
- Capacité d'animation et de communication ;
- Goût pour la pédagogie et la formation ;
- Permis B obligatoire.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9 € pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports) ;
- Remboursement partiel des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75%;
- Participation mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

Personnes à contacter

- Vincent COQUILLAS, ingénieur : 06.71.01.83.94 - vincent.coquillas@cnpf.fr
- Stéphane LATOUR, Directeur : stephane.latour@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant **le 06 janvier 2024,** dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

M. le Directeur du CNPF Nouvelle-Aquitaine

6 Parvis des Chartrons – 33000 Bordeaux

nouvelle-aquitaine@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra **courant janvier 2024, dans** les locaux du CNPF à Lembras.